Insee Analyses
Corse

N° 5
Avril 2015

Le carburant pèse fortement dans le budget des ménages corses, contrairement aux dépenses de chauffage

En Corse, plus du quart des ménages consacrent au moins un demi-mois de leur revenu annuel pour honorer leur facture de carburant. La Corse est ainsi la région de France où la part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements est la plus forte (28 %). Sur l'île, l'utilisation plus fréquente de la voiture conjuguée à des temps d'accès plus longs, impacte pratiquement tous les foyers. L'espace rural et les périphéries urbaines sont particulièrement défavorables de ce point de vue aux ménages composés d'actifs en emploi.
A l'inverse, les effets combinés du climat, d'un parc de logements en moyenne plus récent et davantage composé d'habitat collectif, positionnent la Corse au 1er rang des régions où la vulnérabilité liée au logement est la moins forte. La part de ménages vulnérables, ceux qui dépensent au moins un mois de leur revenu annuel pour se chauffer et consommer de l'eau chaude, est de 5 %. Mais là encore, les communes rurales intérieures comptent le plus de ménages en situation de vulnérabilité énergétique résidentielle.

Marie-Pierre Nicolaï

En 2008, 28 % des ménages corses - soit près de 36 000 - sont en situation de vulnérabilité énergétique pour leurs dépenses de carburant, contre 10,2 % au niveau national, loin devant le Limousin (17,5 %), la Picardie (16,1 %), les Ardennes et l'Auvergne (16 %). Ce taux élevé situe la Corse au 1er rang des régions françaises. Il est proche de celui des départements métropolitains à fort caractère rural (Creuse : 29 %, Lozère : 27 %, Cantal : 26 %).
On estime que les ménages corses disposant d'un véhicule dépensent en moyenne annuelle un millier d'euros pour leurs déplacements, soit quelques 300 euros de plus qu'en moyenne France métropolitaine. Cette dépense est évaluée sur la base du prix moyen du carburant de France métropolitaine. Or, le différentiel de prix du carburant mesuré par l'Observatoire Économique Régional, est défavorable aux ménages insulaires (de l'ordre de 8 % supérieur aux prix du continent).

Les déplacements contraints obèrent le budget des ménages

En Corse, les ménages utilisent plus fréquemment un véhicule qu'au niveau national (85 % des ménages contre 82 %). Dans la région, 52 % des ménages utilisent leur voiture pour aller travailler (soit 4 points de plus qu'au niveau national), alors que l'usage des transports en commun reste faible, seulement 2 % des ménages y ont recours (13 % en moyenne métropolitaine).
Le temps nécessaire pour accéder aux équipements et aux services, plus long en Corse que sur le continent, pèse aussi sur le budget carburant des ménages. En effet, le relief et le réseau routier insulaires impliquent, en particulier dans le rural, des temps d'accès aux équipements et services nettement plus élevés en Corse qu'au niveau national.
Ainsi, dans les bassins de vie ruraux du continent les temps d'accès médians aux équipements de gamme supérieure (lycée, hypermarché, médecin spécialiste…), sont d'environ 33 minutes, contre largement plus du double en Corse (78

La vulnérabilité liée aux déplacements touche davantage les ménages situés hors aires urbaines

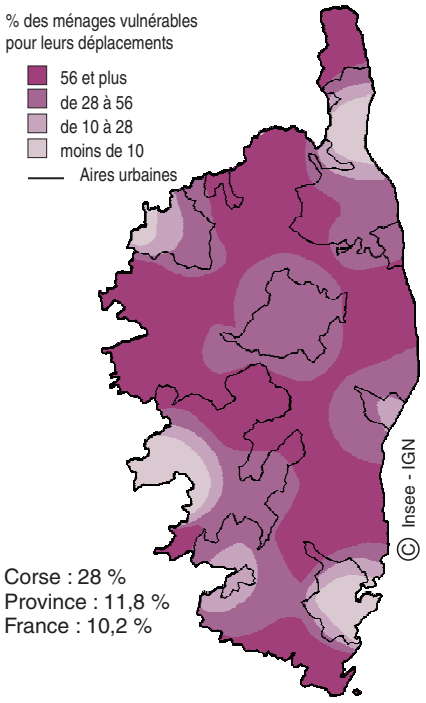

Source : Insee, RP 2008, ERFS et RDL 2008, SoeS, Anah.

minutes). De même, pour accéder aux équipements de gamme intermédiaire (supermarché, collège, laboratoire d'analyses médicales…), le temps mesuré est 2 fois supérieur en Corse : 14 minutes en moyenne nationale contre 30 en Corse.

Dans le rural, six ménages sur dix sont vulnérables pour leurs déplacements

Avec 28 800 ménages, l'espace rural concentre 23 % des ménages insulaires. Le taux de vulnérabilité énergétique lié aux déplacements y est particulièrement élevé. Près de 60 % des ménages qui y résident dépensent 4,5 % de leurs revenus, voire plus, pour honorer la facture de carburant du fait de leurs déplacements contraints.

Les plus impactés sont les actifs en emploi : plus de 70 % des ménages contraints par des trajets domicile travail sont vulnérables. Pour ces ménages en effet, la dépense moyenne annuelle estimée en frais de carburant est le double de celle de l'ensemble des ménages corses. Hors trajet domicile travail, l'écart est beaucoup moins élevé. La dépense moyenne estimée des ménages ruraux ayant un véhicule excède de 13 % la moyenne régionale.

Les retraités (43 % de la population du secteur rural) davantage concernés par des déplacements d'accès aux services et équipements, ne sont pas pour autant épargnés : 45 % d'entre eux sont vulnérables pour les dépenses liées aux déplacements.

Les ménages des périphéries urbaines également affectés

De nombreux ménages optent pour un habitat en dehors des pôles urbains pour des raisons financières, liées principalement au coût de l'immobilier et du foncier en ville, ou par choix d'une qualité de vie meilleure. Mais l'éloignement engendre alors des déplacements plus longs et forcément plus coûteux.

Ainsi, le taux de vulnérabilité des ménages dépasse les 40 % dans les périphéries urbaines. Dans la périphérie urbaine de Bastia ce taux atteint pratiquement 58 %, contre 44 % dans la périphérie ajaccienne. En périphérie bastiaise, la dépense annuelle moyenne des ménages disposant d'un véhicule est estimée à 7 % de plus qu'en périphérie ajaccienne. Pour les ménages contraints par des trajets domicile-travail, la dépense évaluée est également plus lourde dans le périurbain de Bastia : 5 % supérieure à celui d'Ajaccio.

Dans les aires urbaines moyennes et petites, la part de ménages vulnérables pour leurs dépenses de carburant diminue nettement avec 24 % des ménages résidents. Dans ce type d'espace, huit ménages sur dix habitent dans le centre urbain où la proximité des emplois, des services et équipements restreint les trajets, limitant ainsi les risques de vulnérabilité.

Vulnérabilité liée aux déplacements : tous les profils de ménages concernés

En Corse, toutes les catégories de ménages sont vulnérables proportionnellement à leurs revenus face aux dépenses de carburant. Ainsi, parmi les 10 % de ménages aux revenus les plus faibles (appartenant au 1er décile, avec moins de 11 270 euros par an), 39 % sont en situation de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements. C'est aussi le cas de 12 % des ménages parmi les plus aisés (10e décile), soit 8 points de plus qu'en moyenne nationale.

Mais certains profils sont plus impactés que d'autres. Ainsi, à l'exception des cadres, toutes les catégories socioprofessionnelles comptent une part de ménages vulnérables supérieure à 30 %, elle atteint 60 % chez les agriculteurs. Par ailleurs, les jeunes sont plus vulnérables que les seniors : 42 % des moins de 30 ans contre 16 % des plus de 75 ans. Il en est de même des personnes seules par rapport aux familles avec enfants. En Corse, le profil des ménages vulnérables est similaire au profil type des ménages français.

La part des ménages vulnérables s'accentue fortement dans les espaces où la vulnérabilité est très marquée. En Corse, dans le rural et la périphérie des grands pôles urbains, 60 % des ménages aux plus faibles revenus, 80 % des moins de 30 ans, les trois quarts des agriculteurs, employés et ouvriers, et plus de la moitié des célibataires sont en situation de vulnérabilité pour leurs déplacements.

En Corse, les ménages du rural et de la périphérie des grandes villes les plus impactés par les dépenses en carburant

Montant annuel moyen estimé consacré à l'achat de carburant par les ménages possédant une voiture

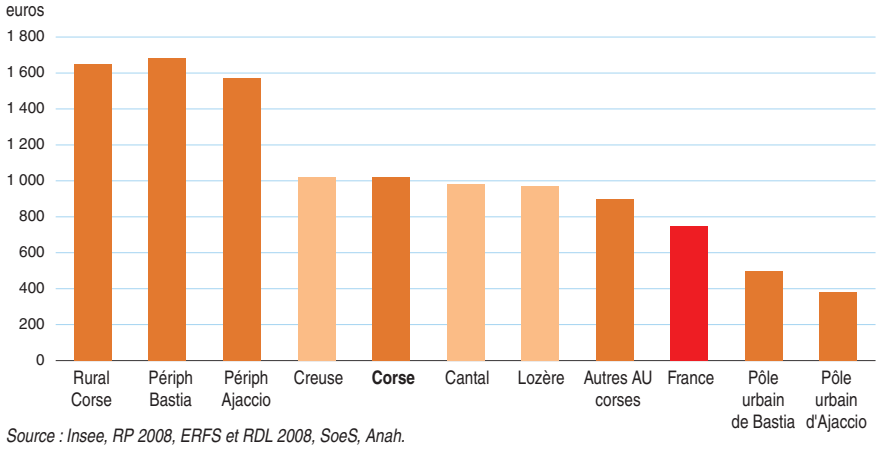

Source : Insee, RP 2008, ERFS et RDL 2008, SoeS, Anah.

Le centre des grandes aires urbaines offre la situation la plus favorable

Dans les deux pôles urbains de l'île, seulement 3 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique pour leurs dépenses de carburant. A Bastia, un peu plus de 4 % des ménages sont concernés, ils sont moins de 2 % à Ajaccio.

En effet, plus étendu que celui d'Ajaccio, le pôle urbain de Bastia est étalé sur sept communes, impliquant pour les ménages davantage de contraintes en déplacements pour se rendre sur leur lieu de travail, ou accéder à certains services (soins, administratifs, achats).

Ainsi, à Bastia, la facture annuelle moyenne estimée en carburant est supérieure d'environ un tiers à celle d'Ajaccio. .

Vulnérabilité liée au logement : une situation favorable aux ménages corses

Avec un peu moins de 6 000 ménages en situation de vulnérabilité énergétique pour leur logement, la Corse est la région de France la moins impactée. Ces ménages représentent 5 % des ménages insulaires. Cette proportion est inférieure de 10 points à la moyenne nationale (15%), proche de PACA (5,5 %), Île-de-France (6 %) et Languedoc-Roussillon (8 %).

La dépense annuelle moyenne estimée d'un ménage corse pour le chauffage et l'eau chaude avoisine les 600 euros, bien inférieure à celle de PACA (- 22 %), de Languedoc-Roussillon (- 28 %), d'Île-de-France (- 43 %) et 2 fois plus faible qu'en moyenne nationale.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation favorable au budget des ménages, notamment le climat. Les températures relativement douces dont bénéficie la région limitent les dépenses de chauffage. Cet effet favorable est encore plus sensible sur le littoral de l'île qui concentre plus des trois quarts de la population insulaire. En effet, 100 000 ménages corses (78%) habitent dans les communes du littoral où le taux de vulnérabilité n'est que de 2,6 %.

Un parc de logements moins ancien qu'au niveau national et mieux classé du point de vue des étiquettes énergétiques

Les logements sont moins anciens qu'au

Le climat moins rigoureux dans les zones littorales du Sud-Est

Degrés jours unifiés en France

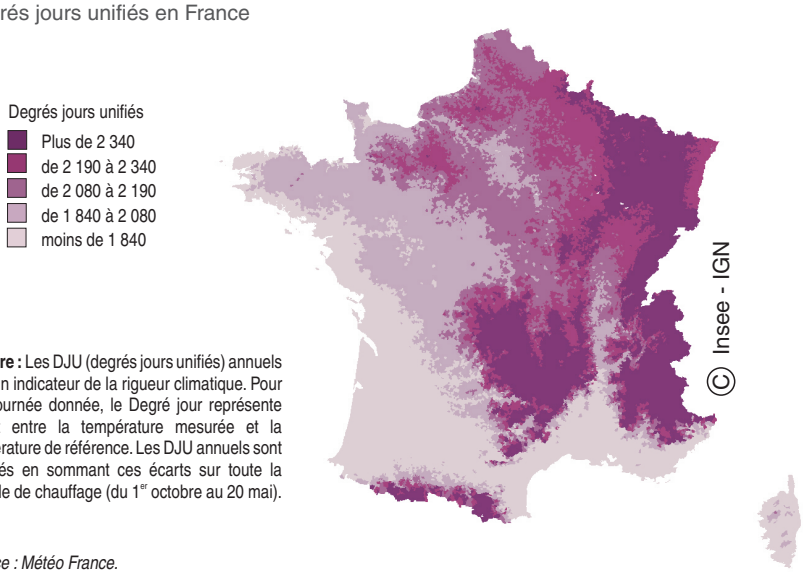

Lecture : Les DJU (degrés jours unifiés) annuels sont un indicateur de la rigueur climatique. Pour une journée donnée, le Degré jour représente l'écart entre la température mesurée et la température de référence. Les DJU annuels sont calculés en sommant ces écarts sur toute la période de chauffage (du 1er octobre au 20 mai).

Source : Météo France.

niveau national. Dans la région, 52 % des logements ont été construits après 1975 - date marquant le début des politiques de mise en place des premières normes thermiques - cette part atteint seulement 42 % en France métropolitaine.

Le parc de logements présente aussi un classement favorable en termes de consommation d'énergie. En Corse, la part des logements peu consommateurs, avec moins de 90 kilowatts d'énergie primaire (kWep) par m² et par an, est 3 fois supérieure à la moyenne nationale (9 % contre 3 %). Parallèlement, 21 % des logements appartiennent aux étiquettes les plus énergivores (F,G,H,I) contre 26 % en moyenne française soit une consommation supérieure à 330kWep par m² et par an.

Plus d'habitat collectif et plus de chauffage au bois dans les maisons

A l'inverse de la France métropolitaine, les ménages insulaires résident davantage en appartements qu'en maisons (52 % contre 43 %). Et à surface équivalente, la facture de chauffage estimée est moins lourde en appartement : 34 % de moins par an (42 % de moins sur le continent).

La part des ménages vulnérables est, de fait, plus faible en appartement qu'en maison individuelle : respectivement 3 % et 6 %. De plus, en habitat collectif, les ménages sont majoritairement chauffés au gaz de ville et électricité, énergie proportionnellement moins chère que d'autres modes de chauffage (fioul et gaz en bouteille). L'usage du gaz en bouteille et du fioul est deux à trois fois plus répandu en maison individuelle et pèse davantage sur les budgets. Ainsi, 15 % des ménages utilisant ces énergies sont en situation de vulnérabilité énergétique.

En revanche, l'utilisation d'autres combustibles tels que le bois préserve davantage le budget. En Corse, le chauffage au bois est principalement utilisé par 18 % des ménages, soit 10 points de plus qu'en moyenne nationale

Moins de très grandes surfaces

Autre élément déterminant dans la vulnérabilité énergétique liée au logement, la surface du logement. Les logements corses sont plus souvent de taille intermédiaire qu'en moyenne France. En effet, 73 % ont une superficie comprise entre 25 et 100 m². Les grands logements (>100m²) ne représentent que 26 % du parc (29 % en moyenne nationale).

Or, la vulnérabilité énergétique est généralement marquée dans les petits logements, plus souvent occupés par des personnes seules et à plus faibles revenus, et dans les plus grands logements car la dépense de chauffage s'y alourdit compte tenu d'une plus grande surface à chauffer. Cette caractéristique se retrouve en Corse. Dans les petits logements (- de 25m²), 13 % des ménages sont vulnérables, ils sont 6 % dans les plus de 100m² (contre 5 % en moyenne régionale).

Vulnérabilité résidentielle : faible dans les grands pôles, contenue en périphéries urbaines

En Corse, les ménages résidant dans les pôles urbains présentent des taux de vulnérabilité parmi les plus bas de France métropolitaine.

Mais, comme pour le carburant, Bastia reste davantage confronté à la vulnérabilité énergétique liée au logement qu'Ajaccio : 1,4 % des ménages bastiais consacrent plus de 8 % de leurs revenus pour se chauffer et consommer de l'eau chaude, contre 0,7 % des ménages ajacciens. Dans les grands pôles de France, cette part est de 10,7 %.

D'une part, le climat est un peu moins favorable dans l'agglomération bastiaise. Elle a une façade maritime plus exposée que la ville d'Ajaccio, située en fond de golfe et donc plus protégée. D'autre part, Bastia compte davantage de quartiers plus éloignés du centre urbain, et de ce fait plus de zones pavillonnaires. L'habitat individuel y est 2 fois plus présent (26 %, contre 12 % à Ajaccio) et l'usage du fioul, gaz en citerne ou en bouteille y est également plus fréquent. Au final, la dépense d'énergie primaire estimée pour une maison est plus élevée à Bastia de 14 %.

Dans la périphérie des grands pôles urbains insulaires, moins de 6 % des ménages sont vulnérables pour leurs dépenses d'eau chaude et de chauffage (contre 17 % en France). L'habitat individuel, largement majoritaire, y est relativement récent. Plus de 60 % des logements ont été construits après 1975.

Les ménages des communes rurales de l'intérieur pénalisés

Dans les communes rurales de l'intérieur, 14 % des ménages sont vulnérables pour le logement contre 6 % dans les communes rurales littorales

Les zones rurales sont essentiellement

Les ménages corses dépensent moins pour se chauffer qu'au niveau national

Montant annuel moyen estimé consacré à l'achat d'énergie pour le logement par les ménages

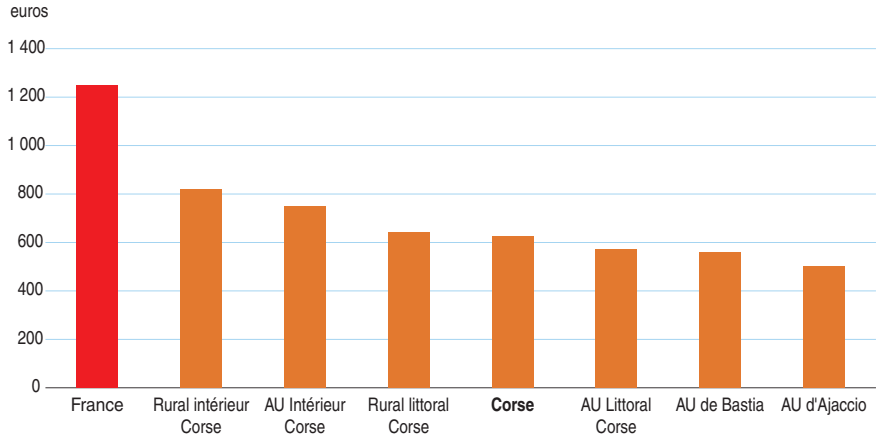

Source : Insee, RP 2008, ERFS et RDL 2008, SoeS, Anah.

L'exposition à la vulnérabilité résidentielle fortement liée à la faiblesse des revenus

Le niveau de revenu semble déterminant pour expliquer la vulnérabilité énergétique liée au logement en Corse. En effet, 54 % des ménages vulnérables appartiennent au 1er décile (constitué des 10 % des ménages les moins aisés), soit la part la plus élevée de toutes les régions françaises (33 % en moyenne nationale).
Ainsi les ménages les plus concernés sont logiquement ceux dont les revenus sont les plus faibles. C'est en particulier le cas des ménages dont la personne de référence n'occupe pas d'emploi (chômeurs et inactifs hors retraités). En Corse comme au niveau national, leur taux de vulnérabilité est 3 fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des ménages. En revanche, les retraités, plus touchés en moyenne en France, ne sont pas plus concernés par la vulnérabilité énergétique résidentielle en Corse, et ce même dans le rural où ils représentent un ménage sur deux.
Les ménages insulaires les plus exposés à la vulnérabilité pour leurs dépenses de chauffage et d'eau chaude ont les mêmes caractéristiques que sur le continent. Ce sont plutôt les jeunes (17 % des moins de 30 ans sont vulnérables, soit 3 fois la moyenne corse), les agriculteurs et les personnes seules (12 % vulnérables contre seulement 1 % pour les ménages composés de 2 adultes).

constituées de maisons (68 % des logements). Celles de l'intérieur sont plus anciennes que sur le littoral, donc moins bien isolées : 65 % de l'ensemble des logements de l'intérieur datent d'avant 1975 contre 40 % sur le littoral rural. On y trouve également moins de chauffage à l'électricité. Dans ces maisons antérieures aux premières normes thermiques, la dépense annuelle moyenne estimée des ménages est 1,8 fois plus élevée que celle de l'ensemble des ménages corses.
Dans les aires urbaines de l'intérieur, la dépense des ménages pour l'eau chaude et le chauffage dépasse également la dépense moyenne régionale, 1,5 fois plus importante.

Moins de 3 % des ménages cumulent les deux types de vulnérabilité énergétique

En Corse, 3 400 ménages, soit 2,7 % de l'ensemble des ménages, sont en situation de vulnérabilité énergétique pour les deux postes de consommation. La Corse se situe au 9e rang des régions de France métropolitaine pour les taux les plus faibles, juste après Rhône-Alpes (2,5 %) et Aquitaine (2,6 %), soit une proportion de ménages quasiment identique à la moyenne nationale (2,6 %).
Dans les grands pôles urbains d'Ajaccio et de Bastia, seuls 0,3 % des ménages sont vulnérables pour leurs dépenses de chauffage, d'eau chaude et de carburant. Dans les petits et moyens pôles ainsi que les périphéries des grands pôles, cette vulnérabilité des ménages est inférieure à 4 %, elle dépasse les 5 % dans le rural.

Les résidents du centre Corse les plus impactés par les dépenses énergétiques liées au logement

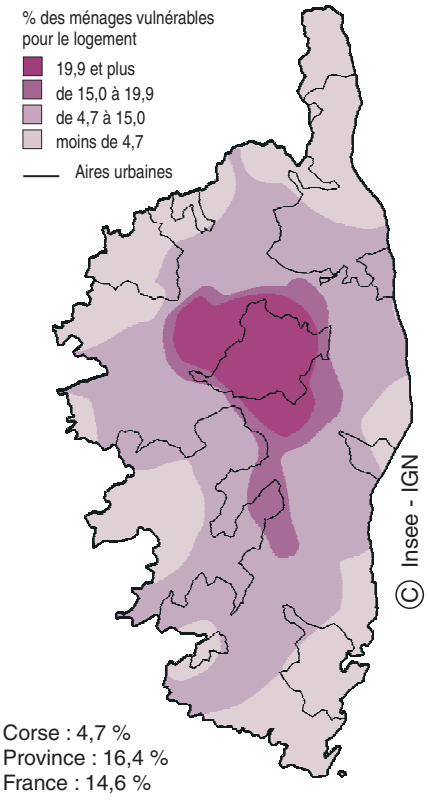

Corse : 4,7 %
Province : 16,4 %
France : 14,6 %

Source : Insee, RP 2008, ERFS et RDL 2008, SoeS, Anah.

Méthodologie

Cette étude rapproche, pour chaque ménage, une estimation du revenu disponible ainsi que des dépenses d'énergie pour le logement (chauffage et eau chaude sanitaire), et les dépenses de carburant pour certains déplacements en voiture (domicile-travail, domicile-études et déplacements pour achats, soins et démarches administratives). Pour chaque ménage, est calculée la part de la dépense d'énergie dans le revenu, ou « **taux d'effort énergétique** ».
Un ménage dont le taux d'effort énergétique pour le logement est supérieur au seuil de 8 % (soit un mois de revenu annuel), qui est le double du taux d'effort médian des ménages en France métropolitaine, sera considéré ici comme vulnérable. Pour les dépenses de carburant, le seuil est fixé à 4,5 % du revenu disponible (soit un demi-mois), également le double du taux d'effort médian métropolitain.
Les caractéristiques d'un ménage et de son logement sont issues du Recensement de la population (2008). Le revenu disponible d'un ménage (source : RDL) est modélisé à partir de ses caractéristiques avec une méthode économétrique combinant régressions quantile et logistique, qui permet une meilleure estimation des revenus faibles ou élevés que les méthodes classiques.
Les dépenses énergétiques liées au logement sont estimées avec un modèle développé par l'Anah, qui fournit une distribution des Diagnostics de performance énergétique (DPE) par segment du parc (période de construction, habitat collectif/individuel…). Ce modèle a été enrichi d'une correction climatique communale ainsi que d'une prise en compte d'une éventuelle sous-occupation des logements.
Les déplacements domicile-travail sont connus grâce à la question du Recensement de la population sur la commune de travail. Les déplacements pour autre motif que domicile/travail sont estimés à partir de l'Enquête nationale transport et déplacements (ENTD 2008). Les dépenses de carburant liées aux déplacements sont calculées grâce à la mise en œuvre du distancier Loxane et du modèle Copert 4.

Insee Corse
Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2416-8068

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget »,
  Insee Première n°1530, janvier 2015
- Premier rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique - Définitions, indicateurs, premiers résultats et recommandations, Ademe, septembre 2014
- Zonage en aires urbaines - Définition sur www.insee.fr

Insee
Mesurer pour comprendre